

Qu'est ce que l'épreuve orale d'histoire des arts au brevet ?



Note sur 20 affectée d'un coefficient 2. Cette note est prise en compte pour l'attribution DNB

L'oral se passera le **mercredi 15 juin 2016** au collège Saint Augustin.

Chaque élève recevra une **convocation individuelle avec heure de passage, n° du jury, salle.**

L'élève sera **convoqué 15 minutes avant** son passage.

Le candidat devra se munir de sa liste, de sa convocation et de sa carte d'identité.

I) Une liste d'œuvres obligatoire pour l'oral

Vous vous présentez devant un jury (2 enseignants) avec une **liste de 5 œuvres** (ou objet d'étude) que vous avez choisis parmi les œuvres étudiées durant vos années collège.

Parmi ses 5 œuvres, **deux** peuvent être choisies parmi les œuvres de 6, 5 ou 4 et les **trois** autres sont choisies parmi les œuvres étudiées de troisième.

Vos objets d'étude doivent appartenir à **au moins trois des six domaines** artistiques à connaître (arts de l'espace, arts du langage, arts du quotidien, arts du son, arts du spectacle vivant, arts du visuel).

Semaine 18, entre le 2 et le 4 mai 2016, vous aurez la liste des œuvres que vous pouvez présenter.

Semaine 21, entre le 23 et le 27 mai 2016, en salle informatique, vous établirez votre liste officielle (en deux exemplaires). Les dates et les horaires d'inscription sont les suivants :

Lundi 23 mai 2016 de 12h35 à 12h55 3A
12h55 à 13h 15 3B

Mardi 24 mai 2016 de 12h35 à 12h55 3C
12h55 à 13h 15 3D

Jeudi 26 mai 2016 12h35 à 12h55 3E
12h55 à 13h 15 3F

Vendredi 29 mai 2015 12H55 à 13h15 3G

Semaine 23, entre le 6 et le 10 juin 2016, une liste signée par Mr Martineau vous sera rendue. L'autre exemplaire figurera dans le dossier du jury.

II) L'oral. de 15 minutes

Il se déroule en deux temps

Etape 1 Votre exposé

Vous faites un exposé de **5 minutes** environ sur une œuvre choisie par le jury sur votre liste. L'œuvre sera projetée par le jury.

Votre exposé, clair et organisé, doit vous permettre de répondre à la **problématique** que vous définissez en introduction.

Votre exposé doit suivre un plan : présentation, description, interprétation.

Vous devez utiliser un vocabulaire précis.

Faire référence à l'œuvre durant votre exposé. L'œuvre sera projetée par le jury.

Ce qu'il faut éviter : le langage familier, les tics verbaux ' « ben » « euh ».....

Etape 2 L'entretien

Après votre exposé le jury **s'entretien avec vous pendant 10 minutes**. Il prend appui sur votre exposé et sur la liste d'objet d'étude que vous lui avez proposé. Vous devez ainsi maîtriser toutes les œuvres de votre liste.

Afin de préparer cet entretien au mieux anticiper une liste de questions éventuelles, des œuvres à rapprocher de l'œuvre étudiée.

IV) Conseils : Pour bien se préparer à l'oral

Bien connaître ses œuvres

Respecter le temps de parole

S entraîner.